

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 7 octobre 2016

**9<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2016-9-9-1

**Service instructeur**

DECS - service développement culturel, éducatif  
et sportif

**Service consulté**

**FONDS D'AIDE A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES**

Résumé : Le fonds d'aide à l'organisation de manifestations sportives, destiné à soutenir les clubs, les comités départementaux, voire les ligues et exceptionnellement les communes qui organisent dans le département des manifestations sportives de niveau national ou international ou des compétitions de masse, a été doté de 120 000 € au budget primitif 2016. Cette enveloppe est répartie au cas par cas en cours d'année par la Commission Permanente. Le présent rapport vous propose une 2<sup>ème</sup> série de 19 dossiers à prendre en compte pour un montant de 33 500 €.

Par le présent rapport, je vous propose de soutenir des manifestations sportives d'envergure organisées par des associations sportives ou des communes haut-rhinoises, dans le cadre d'une compétition officielle, d'une épreuve inscrite dans un calendrier fédéral ou d'une rencontre de masse pour des jeunes.

Ces manifestations ont fait l'objet d'un examen au cas par cas en fonction de leur intérêt et notamment à l'égard de la jeunesse, de leur budget prévisionnel et de nos possibilités financières.

Les 19 demandes soumises à votre approbation aujourd'hui ont été examinées par la commission des sports du 16 septembre 2016. Elles induisent un soutien financier de 33 500 €.

En cas d'accord de votre part quant à ces propositions, les aides ainsi allouées pourront être versées aux instances organisatrices à l'issue de la manifestation au vu du bilan sportif et financier ainsi que de la revue de presse soulignant la participation financière du Département.

En conclusion, la dépense correspondant à l'ensemble des subventions votées, d'un montant de 33 500€, sera prélevée sur le budget départemental comme suit :

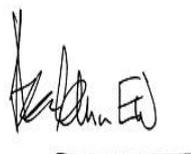
. 33 000 € programme E 732, chapitre 65, fonction 32, nature 6574, code programme 25571, service 102

. 500 € programme E732, chapitre 65, fonction 32, nature 65734, code programme 25571, service 102

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

EricSTRAUMANN